

Quelle fabrique du chercheur d'emploi ?

**Abraham Franssen**

abraham.franssen@usaintlouis.be



# EXCLUSION DES ALLOCATIONS D'INSERTION ?

- **Signification d'une mesure « étonnante » du point de vue de l'action publique?**
  - Quelle **efficacité**? Si la finalité est l'(ré)insertion sur le marché de l'emploi?
  - Quelle **efficience**? Dès lors que les coûts sont reportés, différés, aggravés
  - Quelle **cohérence**? Dès lors que les SPE tentent d'accrocher les NEET?
  - Quelle **équité**? Dès lors qu'elle touche les plus vulnérables
- **Avec quelles conséquences et quelles bénéfices pour les personnes concernées?**

**I- Triviale poursuite**

**II- Une fabrique du chercheur d'emploi?**

**III- D'autres scénarios ?**

# **Triviale Poursuite**

« Dans notre siècle, **la charité** ne peut plus être **cette femme aveugle qui verse sans compter l'or aux mains des misérables**. Trop de cet or se perd et tombe en mauvaises mains, trop de cet or alimente **la paresse et le vice**. La charité doit être intelligente. **L'assistance par le travail sage et raisonné**, parce qu'elle est un point d'arrêt sur la route qui conduit au paupérisme, qu'elle permet de distinguer le **misérable digne de pitié** du **parasite punissable**, qu'elle donne l'occasion de sauver le premier, de châtier le second, constitue l'un des plus beaux côtés de **l'organisation de la charité moderne**, cherchant à réaliser ce triple idéal : l'hospice et la maison de refuge au misérable, la prison et le dépôt de mendicité au vicieux, le travail à l'ouvrier »

« **Ordonnons que chaque sujet**, homme ou femme, quelle que soit sa condition, qui est valide, âgé de moins de 60 ans, qui n'exerce pas d'activité, qui ne possède pas de biens dont il puisse vivre, ni de terres auxquels s'adonner **soit obligé de servir celui qui l'aura ainsi requis** ; et il recevra seulement pour la place qu'il sera obligé d'occuper les gages en nature, nourriture ou salaire qui sont d'usage.

Si un homme ou une femme ainsi requis de servir ne le fait pas, ce fait étant attesté par deux hommes dignes de foi, **il sera immédiatement conduit dans la prison la plus proche** où il sera maintenu sous bonne garde jusqu'à ce qu'il soit certain qu'il serve sous les formes énoncés ci-dessus »



KARL GRADT

ADAMTICFUL

**“La sécurité sociale ne cesse de s’étendre ; sa marche triomphale paraît sans fin. L’Etat ne veut plus de la prévoyance individuelle. Il met son point d’honneur à pourvoir à tout. De la sorte, alors que le bonheur ne se conçoit guère sans responsabilité, on a créé un nouveau type d’hommes, l’homme à qui l’Etat doit tout, un homme-enfant qui n’est plus habitué à diriger sa vie, sa famille, à gérer son patrimoine, et qui est incapable de le faire parce que l’Etat en a fait un incapable. S’il est heureux que Germinal ne soit plus qu’un lointain souvenir, il reste que le remède choisi a multiplié les maux du paternalisme. Parce qu’elle perpétue une vision pessimiste de l’homme présumé incapable de déterminer son propre sort, il faut condamner la sécurité sociale »**



« Dans le passé, l'accent a été trop souvent mis sur une approche négative. **La paupérisation et l'insécurité sociale étaient surtout combattue par des allocations de chômage.** Cependant, garantir des revenus, surtout quand ceux-ci restent faibles, ne suffit pas à faire de personnes aidées des citoyens à part entière. L'approche actuelle offre trop peu de perspectives tant au niveau financier que social. Un **Etat social actif** doit faire en sorte que des personnes ne soient pas mises à l'écart et que chacun, tant les hommes que les femmes, **tout en étant assuré d'un haut niveau de protection sociale, puisse contribuer de manière créative à la société et concilier cela avec une qualité de vie personnelle.** L'Etat social actif investit dans les gens, la formation, l'emploi et pas seulement uniquement dans les allocations ».

- **Entre la potence et la pitié**
- **Bon et mauvais pauvre...**
- **La marge révèle le centre**
- **Production d'un type d'individu,  
d'un type de sujet**

**Une fabrique du  
chercheur d'emploi?**

# UNE MESURE DANS UN CONTINUUM...

- **Depuis 2004...**
  - Plan **d'accompagnement** des chômeurs
  - **Activation** du comportement de recherche active d'emploi
  - Du stage d'attente au stage **d'insertion**
  - **Dégressivité** accrue des allocations de chômage
  - **Restriction** des motifs de dispense (66%)
  - Révision de la notion d'"**emploi convenable**"
- **DU CPAS au CPAS,**
  - Du Minimex au DIS
  - Activation sociale
  - Généralisation du PIIS...

**Prolifération des dispositifs d'activation**

**Avec une constance remarquable par delà les majorités politiques**

- **Etat social actif**
- **Etat social punitif?**
- **Etat néo-libéral?**
  
- **Hypothèse d'une nouvelle fabrique du sujet, du chômeur au chercheur d'emploi**

28 Conférence sur les méfaits de l'alcoolisme  
dans l'auditorium de la prison de Fresnes.



# FABRIQUE?

- **Entre le façonnage artisanal et la production en série, entre interventions directes de l'opérateur humain et rationalisation des procédures**
- **Tension entre les dispositifs normatifs et subjectivités agissantes**

## DU «CHOMEUR » AU « CHERCHEUR D'EMPLOI »

- De la **file de pointage** au « **plan d'accompagnement** des chercheurs d'emploi
- Du chômage comme « **stock** » (armée de réserve) à la **gestion des flux**
- De la **responsabilité sociale d'un risque partagé** vers la responsabilisation individuelle de la situation personnelle.
- Plutôt qu'un **état** dans l'**attente** d'un emploi, la période de chômage est désormais présentée comme un **devenir** dans une quête d'employabilité.
- Du **travailleur à protéger** à l'**individu à activer**
- Du « **Contrôleur** » au « **Facilitateur** »
- Du « **Placeur** » au « **Conseiller** » et au « **Gestionnaire d'offre** »



www.jobtonic.be



Multipliez vos chances  
de trouver un emploi.

Plus d'infos sur [leforem.be](http://leforem.be) ou au 0800/93 947.

**jobtonic**



# Chômeur

# Chercheur d'emploi

## Attribution de causalité

- Individu victime et ayant droit
- C'est l'exclusion économique et sociale qui est cause de l'assistance

- Individu responsable
- C'est l'inactivité et l'assistance qui sont cause de l'exclusion

## Moment de l'intervention

- Curatif
- Une fois que l'état de chômage perdure
- Mesures spécifiques pour « chômeurs de longue durée »

- Pro-actif (sur base de facteurs de risques)
- Volonté d'intervention immédiate (« work first »);
- Focalisation sur « jeunes chômeurs »

## Durée de l'intervention

- A durée indéterminée ou selon une norme pré-définie
- Liée à un statut

- Conditionnelle, soumise à évaluation
- Liée à un projet

## Chômeur

## Chercheur d'emploi

### Nature de l'intervention

- Aide financière (allocation de compensation)
- Assurance sociale et assistance sociale

- Aide financière conditionnée au projet
- Accompagnement, coaching, formation ...

### Modalités de contrôle

- Réglementation
- Vérification des conditions administratives (catégories d'ayant droit, ou moyennant enquête sociale)
- Lutte contre la fraude
- Contrôle bureaucratique de la disponibilité des chômeurs (pointage quotidien au « bureau de chômage »)

- Réglementation + contractualisation
- Engagements contractuels
- Vérification administrative et subjective (biographie, dispositions, comportements ...)
- Lutte contre la « passivité »
- Entretiens individualisés

# EXCLURE LES EXCLUS

- **Du régime de l' « assurance » au régime de l' « assistance »**
  - Exclusion symbolique
- **Par ailleurs reconfiguré dans le sens de l'activation**
  - Injonction paradoxale : exclure pour inclure
- **Implications pour l'action collective**
  - Ambivalences syndicales
- **Recatégorisation des usagers** entre mobilisables (employables, « avec projet », responsables ...) et « statiques » (« inemployables », « anonomiques », « de mauvaise foi » ...);
- **Assécher les zones de repli**

# UNE FABRIQUE SOUS TENSIONS

- Frottements entre, d'une part, les temporalités et les modalités du **traitement administrativo-bureaucratique** hérités de l'Etat social (persistance des découpages catégoriels, institutionnels et temporels – par ex. les conditions d'âge) et, d'autre part, la logique de **l'accompagnement transversal individualisé** promue par l'Etat social actif ;
- Décalages et écarts entre le temps des **politiques** (annonces, instruments, légitimation), celui des **institutions** (réorganisations, nouveaux métiers), celui des **opérateurs** (2 X 40 minutes d'entretien par an et par « accompagné »), et celui des **usagers** (trajectoire biographique, urgence et indétermination) ;

# UNE FABRIQUE SOUS TENSIONS

- **Entre individualisation et gestion des flux**
  - Une individualisation sans personnalisation
- **Entre Etat gendarme, Etat social, Etat réseau**
- **Entre réglementation et contractualisation**
- **Entre mise à l'emploi, mise à l'écart et mise au travail « sur soi »**
- **Entre une anthropologie disjonctive (« Ou ») et une anthropologie conjonctive (« et »)**
- **Entre plusieurs conceptions de l'activation**

# DIFFÉRENTES JUSTIFICATIONS ET CONCEPTIONS DE L'ACTIVATION

- **Activation comme contrepartie des allocations sociales**
  - « Mériter ses allocations »
- **Activation vers l' « employabilité »**
  - Entretenir et développer des compétences utiles pour le marché de l'emploi
- **Activation vers l'emploi (règles et programmes systématiques en vue d'augmenter la participation des personnes au marché du travail) (intégration au marché du travail)**
  - Recherche active d'emploi, mise à l'emploi
- **Activation comme participation à la vie sociale (intégration sociale)**
  - Récréer du lien social, cohésion sociale et citoyenneté

# DIFFÉRENTES JUSTIFICATIONS ET CONCEPTIONS DE L'ACTIVATION

- **Conception disciplinaire de l'activation**
  - Critique « morale » et par les effets pervers de la « culture de la dépendance et de l'assistanat »
  - « Mériter ses allocations », les droits doivent être limités et conditionnés aux efforts du bénéficiaire => work fare



# DIFFÉRENTES JUSTIFICATIONS ET CONCEPTIONS DE L'ACTIVATION

- **Conception émancipatoire de l'activation**
  - Chaque individu doit pouvoir réaliser ses besoins et droits fondamentaux, qui ne sont pas seulement ceux de la survie matérielle, mais de la reconnaissance et de l'épanouissement personnel et social
  - Des « droits créance » aux « droits autonomie »
  - On ne peut imposer des devoirs au citoyen que si on lui procure les moyens effectifs de les réaliser

Là où la performance performative de cette fabrique se déploie, c'est de manière discutable sur son terrain propre et de manière plus certaine dans **l'imaginaire social** qu'elle contribue à conforter : celui d'une société et d'une sociabilité reposant sur la capacité de chaque individu à y participer de manière autonome.

Avant d'être des dispositifs **de gestion pratique des « exclus »**, il s'agit de **dispositifs de gestion symbolique des « inclus »**, traçant les frontières d'un ordre social post-conventionnel, énonçant pour chacun, et non sans régression autoritaire pour ceux auxquels ils s'appliquent directement, les exigences subjectives de participation à la société de marché.

# UNE FABRIQUE SOUS TENSIONS

- **Comme toute fabrique, celle du sujet, suscite des attitudes et des micro-stratégies de « freinage », sinon de conflits ouverts, de la part de ceux qui en sont les opérateurs et de ceux qui en constituent la « matière première » vivante.**
- **Mais difficulté de structurer un exclu collectif**
  - La sociologie de l'action collective montre que ce ne sont pas les plus précaires, les plus fragilisés qui sont les plus mobilisés
    - Marquage des subjectivités et souffrance des corps
  - Fragmentation et des collectifs épars
    - Depuis les caves...
    - Entre obstination, résignation, colère

# journal des quartiers

## A Schaerbeek le chômage

1972 ... 772 chômeurs (moyenne journalière de pointage)  
1973 ... 866 chômeurs  
1974 ... 1476 chômeurs  
1975 ... 1800 chômeurs complets fin Août 1975  
1976 ... 2560 chômeurs complets Avril 1976

## le chômage préoccupation

-pour près de 10% de la population active de notre commune, le chômage est un drame durement vécu: brutale perte de salaire, après quelques mois obligation d'accepter un emploi de qualification inférieure, difficultés grandissantes pour les chômeurs plus âgés... Pour les petits commerçants de quartier le manque à gagner de la population laborieuse ne fait qu'augmenter les difficultés.

-mais pour les autorités communales le problème chômage n'existe pratiquement pas: aucune mention à l'ordre du jour des conseils communaux tenus en 1975, pas une motion d'ordre de l'"opposition"



## au bureau de pointage rue Gallait

Des incidents humiliants et répétés avec les policiers de service et les fonctionnaires en civil de la police, des entraves à la liberté d'expression témoignent d'une agressivité contre les travailleurs en chômage

## les chômeurs mis au travail par la commune

L'administration communale utilise 82 chômeurs mis au travail (au traitement minimum, sans sécurité d'emploi).

Or des travailleurs ont présenté leur candidature pour ces emplois mais ne sont pas engagés. Pourquoi? La commune ne paie qu'une partie du salaire des chômeurs mis au travail, l'Office National de l'Emploi le reste... Le pouvoir communal est un patron qui exploite la situation des plus défavorisés.

## Pour en finir

Il nous faut appuyer les revendications des travailleurs concernant l'emploi:

- du travail convenable pour tous
- en cas de chômage 100% du salaire
- réduction du temps de travail à 36 h. /semaine
- suppression des cumuls de fonctions et mandats
- pension à 60 et 55 ans
- suppression des discriminations entre chômeurs
- suppression des sociétés d'intérim

Luttons pour imposer le droit au travail que cette société nous refuse

Agence Schaerbeekoise d'Information

Comité d'action des Chômeurs de Schaerbeek (réunion ouverte à tous les chômeurs chaque mardi à 15 h. au 19, rue des Palais)

Adresse de contact: 19, rue des Palais, 1030 Bruxelles.

## A Schaerbeek le chômage

1972	...	772 chômeurs (moyenne journalière de pointe)
1973	...	866 chômeurs
1974	...	1476 chômeurs
1975	...	1800 chômeurs complets fin Août 1975
1976	...	2560 chômeurs complets Avril 1976

## le chômage préoccupation

-pour près de 10% de la population active de notre commune est un drame durement vécu: brutale perte de salaire, parfois obligation d'accepter un emploi de qualification inférieure, préjudices grandissants pour les chômeurs plus âgés... Pour

**D'autres scénarios?**

- **Pas de nostalgie d'un supposé âge d'or de l'Etat social**
- **Vulnérabilité sociétale et victimisation institutionnelle secondaire**
- **Nouveaux enjeux de la protection sociale**
  - Droits créances et droits autonomie
  - Contrepartie de la contractualisation
    - Micro-contrats et contrat social
    - Action sur l'offre/sur la demande

# LE SOUCI DU SOCIAL

**Le nouvel enjeu de la protection sociale consiste à « équiper les individus pour qu'ils accèdent aux supports sociaux nécessaires à l'existence, qui leur permettent de s'autoréaliser en tant que personne mais sans continuellement payer de leur personne, c'est-à-dire sans être trop exposé à la responsabilisation de ce qui leur arrive »**

**(Astier).**



# LE SOUCI DU SOCIAL

**« Dans nos sociétés du risque, la promesse que chacun d'entre nous puisse accéder à des places équitables ne peut plus attendre, comme dans les société du progrès, le résultat des actions entreprises. Elle doit, cette promesse, pour être validée, doit commencer par s'éprouver sur place, dans le moment même de l'intervention ».**

# LE SOUCI DU SOCIAL

**« Le travail social le plus qualifié ne peut exister sans commencer par **réchauffer le monde**, et rétablir, dans le moment même de l'action, la symétrie entre les hommes, c'est-à-dire la possibilité d'une égalité entre eux »**